L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

JEUDI, 20 DECEMBRE 1888.

Concert.

La salle Maçonnique était très convenablement garnie hier, et l'on nous dit que le recette de ce concert est fort belle. Bien des personnes qui avaient pris des billets n'ont pu en effet s'y rendre pour des causes diverses; mais si elles étaient absentes de la fête, elles étaient sérieusement représentées à la caisse.

Les artistes de l'Opéra qui s'étaient si obligeamment mis à la disposition des organisatrices de la fête, ont bien véritablement transporté le succès du théâtre de la rue Bourbon au Masonic Hall. Succès d'ailleurs plus brillants, qu'il faut distribuer d'abord entre Mme Schweyer-Lemaitre, MM. Lafarge, Plain, Feitlinger, Claverie, Ricci et Mme Pauline Blache.

Nous ne pouvons entrer à cette heure dans les détails de la soirée; nous nous contenterons d'écrire que chacun des morceaux choisis par les artistes de l'Opéra, a porté et par sa valeur et par l'interprétation.

Les titres de ces morceaux donneront une idée de l'intérêt que présentait ce concert.

Mme Schweyer Lemaitre : *Les saisons* : air de *La reine de Saba*; les Stances du *Cid*, une admirable page de Massenet, d'un effet dramatique des plus profonds. M. Lafarge : *Hosanna*, de Granier; mélodie chaude, qui a comme la couleur des *Rameaux*, de Faure.

M. Plain : *Pleurez les blés d'or* et *Nanon*, un petit bijou mélodique :

M. Feitlinger : L'*Ange déchu*, de Vogel; composition large, d'une belle couleur.

Le quatuor de *Charles VI*, par M. Claverie, Mme Pauline Blache, MM. Lafarge et Plain.

M. Ricci : deux solos de violon et l'accompagnement de l'air du *Pré aux Clercs*: *Jours de mon enfance*, chanté par Mme Pauline Blache, qui a été flattesusement accueillie. En dehors des artistes, Mlle Augusta James et les jeunes filles du chœur ont eu de l'auditoire une chaleureuse réception.

Le piano a été tenu, tour à tour, par Mmé Engénie Breaud et par M. Lemaitre. Au moment où nous avons quitté le Masonic Hall, le bal allait commencer. Fête complète, on le voit.

Théâtre de l'Opéra.

La troisième représentation de *Zampa* sera donnée ce matin, avec Mlle Hervey et M. Lafarge dans les deux rôles principaux de l'ouvrage. Partition charmante que ces artistes comprennent et interprètent avec infiniment de goût.

Assurément le rôle de Camille n'a pas le relief de celui de Zampa; néanmoins il exige bien des délicatesses de chant et Mlle Hervey y suffit amplement.

Quant à M. Lafarge il est maintenant en pleine possession du rôle de Zampa; il y a fait sa marque, surtout au final si touffu, si enlevant du premier acte et à l'air qui ouvre le second : *Camille est la, je l'entends, elle prie*. Page de large facture, pleine de chaleur et d'esprit aussi.

La Matinée du jeudi a été faible, vraiment ouvrir jusqu'ici. Nous exprimons l'espoir que ce quasi-abandon ne persistera point. En effet si la recette du jeudi matin restait aussi négative, il nous paraît que M. Maugé, à qui cette représentation coûte le plus souvent des cachets onéreux, serait en bonne mathématique, obligé d'y [illegible] une œuvre qui est [illegible] Ce n'[illegible] infailliblement à son début, en Italie, en France : *Jerusalem*, une transposition, en français, de *I Lombardi*. Ce fut là l'une des étapes brillantes de la gloire naissante de Verdi.

Nous y recommandons l'andante de l'air de la basse au premier acte : *Ah! dans l'ombre et le mystère*; l'air des buveurs et le final; le chœur des Pèlerins du second acte; le duo du soprano et du ténor : Hélène, Gaston; la romance du ténor : *Je crois entendre*; l'adagio de la scène de dégradation et enfin et surtout le trio de l'avant dernier tableau : *Dieu nous sépare, Hélène*! où se retrouvent la chaleur, la flamme et l'entente scénique de Verdi.

La distribution de l'ouvrage est comme suit : *Gaston*, M. Berger; *Hélène*, Mme Vandiric-Flachat; *Roger*, M. Flam; *Le Comte de Toulouse*, M. Pélissier; *Le Héraut*, M. Feitlinger; *Raymond*, M. Fognani; *L'Emir*, M. Manfredi.

Au 3me acte, grand divertissement, dansé par Mlles Didon, Charpentier, Paris et le corps de ballet.

Théâtre St. Charles.

Deux occasions de voir aujourd'hui M. Creston Clarke. A la matinée, il jouera son grand rôle de Claude Melnotte dans *The Lady of Lyons* et le soir, celui de Bertuccio, dans *Fanny Lerroux*, *Lucy Bulwell* et *le Bon vieux*. Le *Bon vieux*, nous y insistons, est bien le marquis qu'un ou plusieurs de nos confrères de la presse américaine ont écrit que *Fall's Lyons* a été tué de *Rigolette*.

De Victor Hugo pas un mot. Toujours l'application de l'étethé : *Sic vos non vobis*!

Nous ne désespérons pas de voir le jour où l'on dira que Victor Hugo s'est inspiré, pour *le Roi s'amuse*, du roman lorateur de Verdi.

Demain soir, la jeune tragédienne paraîtra dans le rôle de Shylock, du *Marchand de Venise*.

On annonce, pour dimanche prochain *Lost in New York*.

Académie de Musique.

Ce soir, seconde représentation de *Mary Stuart*, où Mme Janauschek a été très vivement applaudie hier par le public de la Matinée. Ce grand drame sera donné demain aussi, et pour la dernière fois.

Mme Janauschek fera ses adieux samedi dans le rôle de Lady Macbeth.

Ne laissez point partir l'artiste sans la connaître. Nous ne nous prononcerons ouvertement pas à ceux qui placent Mme Janauschek à côté des géantes de l'art : Rachel et toute mesure dans l'éloge ne peut qu'être préjudiciable à qui en est l'objet.

Sans évoquer les grandes figures du théâtre, à propos de la tragédienne allemande, nous pouvons dire qu'elle a de la conception dramatique, qu'elle fouille ses rôles; qu'elle cherche à en faire des compositions artistiques et que souvent elle rencontre des effets puissants.

Dans son rôle de Marie Stuart cette recherche est évidente; parfois couronnée de succès; mais la flamme n'est qu'intermittente en ce jeu et si l'accent est fréquemment juste chez Mme Janauschek, le drame de la physionomie lui fait presque constamment défaut. Regrettable lacune.

Grand Opera House.

Le Secrétaire Intime (*The Private Secretary*) tient toujours l'affiche et la tient seul, mais nul ne songe à se plaindre de ce monopole.

C'est en effet une de ces dépenses de gaîté dont on ne se lasse guère, surtout quand les frais en sont faits par une troupe comme celle qui nous a été menée par M. A. M. Palmer, du Madison Square Theatre, New York.

Il serait injuste de ne pas reconnaître que cette troupe est fort heureusement composée, qu'elle compte des sujets intéressants au plus haut point; quelques uns de premier rang.

Du reste, nous ne sommes en cela qu'un écho. Le succès de ces artistes est attesté par les salles pleines devant lesquelles ils jouent; par l'accueil excellent qu'ils reçoivent chaque jour. Et cela sans luxe de mise en scène, grâce au mérite des interprètes, à la plénitude de leur ensemble.

Ce soir, sixième représentation.

Dimanche, 23 décembre, changement d'affiche et spectacle des plus curieux, non seulement par le renom de l'ouvrage, mais par le luxe et l'originalité de sa mise en scène.

C'est de *Théodora* que nous parlons. La *Théodora* de Victorien Sardou, qui soulève d'abord bien des débats parmi les critiques, mais bientôt surmonta toutes les oppositions et fit un succès immense pour l'auteur et aussi, et surtout, pour Sarah Bernhardt, qui sut ajouter bien des effets à ceux qu'avait posés l'auteur.

Le titre de *Théodora* attirera ici et le public américain et tous ceux qui sont familiers avec le répertoire français. Ils voudront savoir ce que vaut cette transposition en anglais.

Musée-Théâtre.

On trouvera, à la première page de l'ABEILLE, l'annonce du Musée Théâtre; un rendez-vous très connu, où l'on est toujours certain de passer une heure agréable, grâce aux phénomènes du Curio Hall et aux deux troupes qui desservent les deux scènes de M. Eugène Robinson.

A l'approche des fêtes il redoublera d'efforts afin de mieux contenter encore le public.

En ce moment, on voit au Musée-Théâtre, entre l'enfant à une tête et deux corps, l'Hercule russe, le squelette d'un géant antédiluvien; un cochon savant, faisant des chiffres, écrivant, épelant, jouant des cartes, etc., etc. Cela-là ne fait pas de doute pas en sa faveur.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 20 décembre 1888
—Indications pour la Louisiane : beau temps la température continuera à baisser; vents du nord.

Température du 19 décembre 1888.
Thermomètre de E. & L. CLAUDEL, Opticiens
No 143 rue du Canal,
Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	42	6
Midi	48	9
3 P. M.	48	9
6 P. M.	50	10

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES
Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures

Mariages.

Chas. A. Moret à Mlle Léontine Burbank.

Naissances.

Mme Louis Lejeune, un garçon.
Mme Andrew Blander, un garçon.
Mme Chas. J. Dorr, une fille.
Mme Victor Sabastian, une fille.
Mme Etienne Lecroz Nunez, un garçon.
Mme Philip Reisther, une fille.
Mme Edgar Trépagnier, une fille.
Mme Romain Mathason, une fille.

Décès.

Mme Veuve Catherine Barnett, 61 ans, 428 Avenue Tulane.
Mary Aricot, 7 mois, 434 rue Septième.
Mme Veuve Magdalene Nelson, 60 ans, 153 rue Septième.
Geo. Stoval, 8 mois, coin Felicité et Clara.
Emma Kohl, 11 mois, rue Aline, entre Conastane et Laurel.
Alphonse Louis Seeling, 8 mois, coin Milan et Baronne.
Thomas Joseph Connelly, 7 ans, 120 rue Bolivar.
Michael Maroney, 58 ans, coin Chartres et Poeta.
Mme Catherine Doyle, 59 ans, 253 rue Ste-Marie.
John Wallace, 53 ans, 396 rue Terpsichore.
Albert Richard, 2 mois, 428 rue St Claude.
Mme Theresa Papp, 32 ans, coin Julia et Freret.
Charles T. Nick, 26 ans, 168 rue Sud Bassin.
John Miller, 8 ans, coin Avenue Tulane et Dorbigny.
Andrew McDonnell, 61 ans, 492 1/2 rue Bourgogne.

Trois nouveaux cas de diphthérie ont été rapportés—un au No 405 rue St Pierre, un rue Dumaine, près Gravier, et un au No 242 rue Baronne.

Ventes inscrites au bureau de l'annotateur des aliénations :

Jas A. Vignaud à Thos Smith, un terrain borné par les rues Peters, Clay, Douane et Bienville, $1,500.

Thos Smith à Morgan's, Louisiana & Texas Rail Road & Steamship Company, un terrain borné par les rues Peters, Clay, Douane et Bienville, $2,500.

David Dufréchou à Théobald John Huber, deux terrains bornés par les rues Dumaine, St Philippe, Rocheblave et Dorgenois, $3,900.

Cour Civile.—Jos. N. Wolfson contre Alf. Montagne pour $200.

Brignoni et Blakely contre Ben. S. Théard pour $300.

Hibernia Insurance Co. contre Mlle Marie Elizabeth Finnerty pour $2,492-84.

Wm L. Lebon contre Mlle Aimée Vingues pour $210.

La succession David Kendall est ouverte.

Juge Ellis.

N. O. Gas Light Co. contre la Ville—Jugement en faveur de celle ci.

Lucie E. Jenkins contre Louis M. Rawlings—Jugement prononçant le divorce.

Antonio Agusti [illegible] contre Pourautes [illegible] et injonction provisoire.

Cour Criminelle.

Section A.

Ejean Prophet, vols de fait, $2 50 ou 5 jours.

Jack Fuller, voies de fait, $5 ou cinq jours.

John Henry Colman, 3 mois.

Louis Weber, voies de fait, ordonnance de non lieu.

Section B.

L'Etat contre B. R. Forman pour faux témoignages dans le procès de la Butchers Live Stock Landing Co contre la Crescent City Live Stock Landing and Slaughterhouse Co, devant le juge Rightor.

Wm Heatherton, voies de fait, $10 ou 48 heures.

Abus de confiance.—On nommé John Mallahan, qui travaille dans les environs de la gare de l'Illinois Central, se trouvant sans argent, avait imaginé un moyen très simple de s'en procurer. Ayant avisé cinq nègres qui allaient prendre le train pour Tangipahoa, il leur proposa de leur faire faire le trajet pour 5 [illegible] chacun. Ils acceptèrent et l'on fit entrer dans un wagon de marchandises et s'éloigna, mais ils furent découverts presqu'immédiatement après par un serre-frein qui les fit descendre.

Ils lui apprirent le marché qu'ils venaient de conclure et Mallahan qui n'avait pas eu le temps de s'éloigner fut arrêté.

Les nègres ont refusé de le poursuivre et il a été condamné à $25 pour allures suspectes.

La rue du Canal.—Le département des travaux publics va mettre aujourd'hui rue du Canal, 80 prisonniers à l'œuvre pour nettoyer cette rue aussi complètement que possible, du quai à la rue Claiborne.

I. D. P. U.—La Société d'assistance mutuelle des marchands de glace célébrera demain son premier anniversaire par un banquet, qui aura lieu à 9 heures du soir au Restaurant Lebrun, rue Dumaine, No 116.

Nos remerciements au comité dont nous recevons une invitation.

Dumon Homestead Association.—La Dumon Coopérative Homestead and Building Association a tenu une réunion pour amender sa charte. Ces amendements changent complètement la manière de prêter. D'après le nouveau plan les primes sont supprimées et les emprunteurs sont soumis au paiement d'un intérêt uniforme de 6 0/0 par an sur la somme empruntée.

L'intérêt est payable par mois. Les sociétaires qui veulent faire un emprunt, offrent de payer à l'avance l'intérêt mensuel d'un certain nombre de mois dont le minimum est de douze, celui qui offre de payer pour le plus grand nombre de mois obtient l'adjudication. L'emprunteur commencera seulement à payer l'intérêt lorsque les mois dont il aura offert de payer l'intérêt à l'avance seront expirés.

L'intérêt peut être payé comptant ou déduit sur le montant prêté. On voit que par ce moyen on atteint le double but qui consiste à n'imposer qu'un intérêt minime à l'emprunteur en réalisant un profit satisfaisant pour l'association.

Durant la même réunion, trois prêts ont été faits selon le nouveau plan.

L'un de 1600 à M. L. J. Elliott, rue Robertson No 553, à 30 mois d'intérêt à l'avance; l'autre à M. Jordan Taylor, 125 rue Monroe, à Alger, à 35 mois et le 3me à M. Jacob Spitzfaden, $1000, rue Dumaine No 252, à 34 mois.

Vol.—On a arrêté Lottie Fisher, la femme qui a volé $1,200 à Henry Andry, propriétaire du bar-room situé coin Bourgogne et Dumaine. Elle a été arrêtée à Kennerville et ramenée en ville. Elle a restitué $900 sur la somme volée et a été remise en liberté, M. Andry ayant refusé de la poursuivre.

Mère dénaturée.—A l'encoignure des rues Melpomène et Locust habitent un chaudronnier et sa femme qui tous deux s'adonnent à la boisson. Pierre Adams, c'est le nom du mari, s'étant rendu mardi à son travail comme de coutume, sa femme après son départ commença à boire jusqu'à perdre connaissance, si bien que de ses deux jumeaux, âgés de 3 mois, et qui depuis leur naissance ont été mal soignés et presque abandonnés, l'un est mort sans qu'elle ait paru s'en apercevoir et elle a laissé le petit corps où il se trouvait. L'agent O'Donnell ayant appris la chose a prévenu le père, qui a trouvé sa femme dans un état complet d'hébétement. L'autre enfant est près de mourir.

Paragraphes.—On a commencé à creuser les fondations d'un grand dépôt de 100x120 pieds que fait construire la Louisiana Sugar Refinery. L'immeuble aura 6 étages et s'élèvera entre les rues Crossman, Clay, Front et Douane.

En creusant les fondations, les ouvriers ont mis au jour le plancher d'un quai construit il y a une soixantaine d'années, alors que le lit du fleuve était plus à l'ouest.

Pensées choisies de Briollet :

Si j'étais l'Amour, je saurais bien de quel bois faire flèche; je me servirais du charme.

Dans tout commerce, l'on peut
User de tactique;
Mais la théorie est peu,
Il faut la pratique.

Lorsqu'un alexandrin a un pied qui remue, ça se reconnaît à la cheville.

Il est une chose que les voleurs ne cherchent jamais à prendre : c'est du ventre.

Un homme vraiment "pané" est un homme qui manque de pain.

La bohème fréquente la mauvaise société, et le militaire, la bonne.

DEPECHES TÉLÉGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Grande séance du sénat—Discours de M. Challemel-Lacour—Déclaration de M. Floquet.

Paris, 19 décembre—Aujourd'hui, au sénat, pendant le débat sur le budget, M. Challemel-Lacour a dit que ce n'était pas le moment de s'occuper des finances de la France, qu'il fallait, avant tout, songer à son avenir. Il a condamné la politique suivie dans les écoles publiques laquelle détruisait le principe fondamental du contrôle des parents.

La principale cause de tous les maux existants, était le radicalisme que poursuivait sans relâche les anciens fondateurs de la République et faisait des promesses qu'il lui était impossible de tenir.

La France avait abandonné la plus glorieuse des monarchies et était prête à tomber aux pieds des derniers des hommes.

Le devoir du Cabinet était d'arrêter le mouvement qui conduisait à l'abîme; mais, au lieu d'agir ainsi, il précipitait le mouvement. Il était temps de revenir à une politique de bon sens. Il a demandé à le droite de s'unir avec la partie de la gauche qui voulait l'ordre et la liberté et sauver le pays.

Ce discours a produit une profonde sensation.

Les Sénateurs se sont levés en masse et ont acclamé l'orateur.

M. Léon Say a demandé que le discours fut imprimé et affiché dans tout le pays.

Il a été ensuite décidé qu'il ne serait voté sur la motion de M. Say, à la séance suivante.

M. Floquet a remarqué que le discours de M. Challemel-Lacour pouvait être regardé comme un acte de repentir et un acte de bonne foi. M. Challemel, dit-il, désirait que la France demandât à la Droite son salut.

Plusieurs sénateurs ont protesté contre cette remarque.

M. Floquet a demandé un peu de patience, puis, continuant, il a dit qu'il n'avait pas sollicité la place qu'il occupait, mais que depuis qu'il y avait été appelé, il avait essayé de concentrer les partis du côté de la gauche.

La politique du Cabinet était sage, républicaine. C'est pour suivre cette même politique, qu'il avait proposé de rétablir l'ancien système de scrutin, afin de pouvoir continuer la lutte.

Sur cette parole, il a quitté subitement la tribune. Cette retraite a provoqué un étonnement général.

M. Say a fait l'éloge du discours de M. Challemel Lacour.

Il [illegible] dit, [illegible] qu'il s'était pas [illegible] du cabinet.

Un grand tumulte a suivi ce discours.

M. Tolane a défendu la politique du Cabinet. Il a dit que tout le mal venait des conservateurs qui refusaient d'adhérer à la République.

M. Floquet a annoncé que, s'il le trouvait nécessaire, il présenterait de nouvelles lois pour combattre le danger du Boulangisme.

Toute la Chambre s'est levée au milieu de la plus grande excitation.

Rente Française.

Paris, 19 décembre—Le trois pour cent est coté à 82 francs 45 centimes.

Hommage rendu à M. J. Dillon.

Waterford, 19 décembre—Les franchises de la ville de Waterford ont été accordées, aujourd'hui, à M. John Dillon. En remerciant, M. Dillon a dit qu'il appréciait cet honneur qui lui était fait plus que l'adresse qui lui avait été présentée par ses collègues du Parlement.

Départ de Gladstone pour Naples.

Londres, 19 déc.—M. Gladstone est parti aujourd'hui pour Naples. Une foule énorme s'était assemblée au débarcadère : l'ancien premier ministre a été acclamé, quand il est parti pour Douvres.

Licenciement brutal de la compagnie "Honorable Artillery."

Londres, 19 décembre—La nouvelle du licenciement de la compagnie "Honorable Artillery" a fait une pénible sensation. On critique beaucoup l'acte du prince de Galles qui a déterminé cette désorganisation d'un ancien corps respecté. La Presse et la population en blâment à cet égard à des commentaires peu flatteurs.

Le *Times* déclare que la Compagnie a été traitée comme si elle s'était révoltée sur le champ de bataille. Il dit que les équipements du gouvernement, les canons de la batterie de campagne et les carabines de l'infanterie qui étaient en possession de la Compagnie, ont été enlevés de son arsenal et transportés à Woolwich.

Le *St James Gazette* dit que, ce que pourrait faire la compagnie, c'est d'aller refusé de voter en faveur d'une proposition présentée par le Prince de Galles, qui demandait une contribution de 500 livres pour des améliorations militaires.

Cet acte est une monstruosité, ajoute le *Globe*.

La *Pall Mall Gazette* dit : Le prince de Galles a commis une faute grossière, digne d'un Stuart ou d'un Bourbon. S'il s'était conduit en qualité de souverain, comme il vient de le faire en qualité de capitaine, son règne ne serait pas de longue durée.

Les massacres à Zanzibar.—Guerre de tribu à tribu.

Londres, 19 décembre—Une dépêche de Zanzibar dit que, conformément aux ordres du sultan, quatre natifs qui attendaient leur jugement pour meurtre, ont été horriblement exécutés dans les murs de la ville, qu'on leur a coupé la tête et que leurs cadavres ont été laissés sur place jusqu'au soir. Le roi a aussi ordonné l'exécution de 24 prisonniers et d'une femme qui avaient été condamnés à perpétuité. Chaque journée, on en tue quelques uns de la même façon.

Le consul anglais a vainement protesté contre ces atrocités. Le Sultan a déclaré que, désormais, il ne procéderait que d'après la loi mahométane. Il a accordé le droit d'exécution capitale aux différents gouvernements, sans que la sentence soit soumise à un appel.

On a reçu la nouvelle d'une guerre atroce entre les Aruoyas et les tribus Massai.

La première tribu avait poussé les guerriers Massai à une expédition pour voler des troupeaux.

Pendant leur absence, les Aruoyas avaient massacré les hommes, les femmes, les enfants et ils s'étaient emparés des jeunes filles pour en faire leur concubines.

Ils avaient aussi enlevé 14,000 têtes de bétail. En revenant de leur expédition, les guerriers Massai, trouvant leurs maisons désolées et dévastées, se sont livrés à des lamentations pendant trois jours; puis ils sont partis en guerre contre les Aruoyas. Cette guerre durera probablement trois ans. Toute la contrée à l'ouest des montagnes Kilimah Njaro sera dévastée.

Berlin, 19 décembre — Tout l'intérêt dans les affaires d'Afrique est maintenant concentré sur le sort d'Emin Bey et de Henry Stanley. Le lieutenant Wissman, dans une réunion publique qui a eu lieu à Cologne, en octobre, a dit que la position d'Emin Bey à Wadelai formait un mur qui séparait les Arabes du Soudan de ceux du Sud, et que si ce mur tombait, tout le mouvement Arabe serait tellement agrandi et fortifié, qu'il faudrait un sacrifice cent fois plus considérable pour en venir à bout.

On doute beaucoup de la capture de Henry Stanley. On affirme que la bataille dont il est parlé a dû avoir lieu entre le 3me et le 5me degrés de latitude Nord, entre Lado et Wadelay.

La distance de là à Omdurman, quartier-général de Osman Digna, est de 1200 milles; de là à Sonakim, il y a encore 100 milles. Le messager le plus rapide prendrait quatre mois pour franchir toute cette distance.

Les discussions du comité de secours à Emin a eu pour résultat d'ajourner le départ du lieutenant Wissman, en attendant que l'on ait obtenu des nouvelles définitives sur ce qu'est devenu Emin.

Le lieutenant Wissman a déclaré que si Emin Bey est prisonnier comme on le dit, il fait apporter d'importantes modifications aux plans adoptés, attendu que les difficultés de l'entreprise doivent être considérablement augmentées.

Le *Kreuz Zeitung* se plaint de ce que le lieutenant Wissman soit allé à Londres acheter des équipements pour l'expédition, quand on pouvait tout se procurer d'aussi bonne qualité et à aussi bon marché, en Allemagne, excepté peut-être les tentes.

Le comité n'a encore reçu aucune information qui puisse soit confirmer, soit démentir la lettre d'Osman. Toutes les nouvelles reçues jusqu'ici étaient de Londres.

Bruits de réorganisation militaire en Allemagne.

Berlin, 18 décembre.—Le bruit courait que l'empereur Guillaume voulait mettre à la retraite, en masse, tous les généraux âgés, donner leur places à des jeunes gens, réorganiser toute l'armée et nommer le général Hahnke, ministre de la guerre, ainsi que le général Draudebisch chef du cabinet militaire.

La *Gazette Allemande du Nord*, dans une note semi-officielle, proteste contre ces rumeurs. Elle ajoute : En ce qui concerne la réorganisation militaire, le peuple devrait être satisfait des projets soumis au Reichstag. En tout cas, il ne sera pas pris d'autres mesures pour le moment.

Le ton de cette protestation indique, cependant, clairement que les bruits qui ont cours, ne sont pas sans fondement.

Visite d'adieu de l'empereur Guillaume au comte Benomar.

Berlin, 19 déc.—Après que le comte Benomar l'ambassadeur d'Espagne lui eut présenté ses lettres de rappel, l'empereur lui a rendu sa visite. Il est resté plus d'une heure en conversation avec le Comte. Cette démarche insolite a été le sujet de mille commentaires.

Situation difficile de la Compagnie de l'Est africain.

Berlin, 19 décembre—L'Empereur est entièrement remis de son récent refroidissement. Il a résolu de rester à Berlin jusqu'au printemps. Il a ordonné la distribution d'un grand nombre de décorations et de médailles aux officiers et aux marins de l'escadre des eaux de l'Afrique orientale, pour services rendus.

La Compagnie du Nord-est de l'Afrique est dans un état pitoyable.

Kamanerero a chassé les missionnaires allemands; il ne veut pas entendre parler de protection allemande.

Herr Goering s'est retiré à Wallisch Bay; mais il a ordonné aux officiers de la Compagnie de rester, pour le moment, à leur poste.

Vote de 56 millions de livres pour l'armée italienne.

Rome, 19 décembre—La Chambre des Députés a, à une majorité de 118 contre 51, adopté l'allocation proposée par Signor Serracco, de 56 millions de lires, pour améliorations dans l'armée et dans les chemins de fer.

Révolte d'étudiants.

Rome, 19 décembre — Les étudiants de l'Université se sont révoltés contre l'introduction d'un nouveau règlement. Les cours ont été suspendus. Les troupes occupent les bâtiments de l'Université.

Une reconnaissance en dehors de Suakim.

Suakim, 19 décembre—Une troupe de cavalerie a fait une reconnaissance à 4 milles de distance; elle n'a rencontré aucun Arabe.

Incendies politiques.

Belgrade, 19 décembre—Les pays radicaux célébrent les victoires remportées par leur parti dans les élections parlementaires, en mettant le feu aux maisons de leurs adversaires, dans le voisinage de la ville. Le ciel a été rouge pendant trois nuits des rougeurs de ces incendies.

Rixes continuelles à Zanzibar.

Londres, 20 décembre.—Le correspondant du *Times* à Zanzibar, a annoncé que l'on n'a y former le club allemand; il en résultera des suites graves.

Il y a des rixes continuelles à Zanzibar; ils sont provoquées par des Allemands qui n'ont pas d'emploi et se livrent à la boisson. Il est grand temps que le gouvernement allemand intervienne.

Lettre des Evêques américains au Pape.

Rome, 19 décembre—L'Evêque Keane a présenté au Pape, aujourd'hui, une lettre collective des évêques américains, annonçant le succès obtenu dans la fondation d'une Université catholique.

La lettre remercie le Pape de l'appui qu'il a donné au plan. Cette institution est un rempart contre les progrès du nationalisme et de la libre-pensée en Amérique.

Mourire de la comtesse Costa.

Florence, 19 déc.—La comtesse Costa a été poignardée dans une voiture, par un capitaine de l'armée qui s'est ensuite brûlé la cervelle.

Nouveaux navires de guerre Russes.

St-Pétersbourg, 19 décembre—On va commencer la construction de deux nouveaux croiseurs, l'un de 9000 tonnes, et l'autre, de 6000 tonnes.

Trois bateaux sous-marins seront bientôt achevés. Les travaux se font en secret.

Maladie de Mlle de Mersko.

Londres, 20 décembre.—Mlle de Murska est dangereusement malade de corps et d'esprit, à Munich.

On s'attend à des troubles en Crète.

WASHINGTON.

Lois signées par le Président.

Washington, 19 décembre—Le Président a signé la loi accordant l'usage de certaines terres du comté de Pierce, Territoire de Washington, à la ville de Yacoma, pour y établir un parc; et une autre loi pour établir un bureau des terres à Folsom, Nouveau Mexique.

Pas de nouvelles de Hayti

New York, 19 décembre—Le conseil par interim de Hayti, en cette ville, a déclaré que jusqu'aujourd'hui, à midi, il n'avait reçu aucune nouvelle officielle de la capitale de son gouvernement. Il n'avait attendu aucune nouvelle par le Saginaw, arrivé hier, attendu que ce navire n'avait touché terre que dans le nord de Hayti.

Secousse de tremblement de terre.

Troy, 19 décembre—Une secousse de tremblement de terre a été ressentie dans les comtés de Washington et de Warren, ce matin, à 5 h. 45. La secousse a duré quatre secondes. Les bâtisses ont été violemment ébranlées.

Négociations manquées entre les différentes lignes de chemins de fer.

New York, 19 décembre.—Les négociations entre les officiers des lignes de Norfolk, Western et Richmond, en vue de relier à ces lignes celles du système d'East Tennessee, n'ont abouti à aucun résultat.

Le meeting proposé pour aujourd'hui a été ajourné indéfiniment.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Les héritiers de Cook vs Wm Grant.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 25 425—En vertu d'un writ de fieri facias contre les plaignants et en faveur de Wm Grant, défendant dans l'affaire ci-dessus et plaignant en reconsidération, à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 12 janvier 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un lot de terre, borné par les rues Fulton, Triangle, Nouvelle Levée et Deford, mesurant soixante-six pieds huit pouces de face à la rue Fulton, cent cinquante deux pieds onze pouces et cinq lignes sur la rue Triangle, trente pieds sept pouces et six lignes sur la rue Nouvelle-Levée et cent vingt neuf pieds huit pouces et deux lignes sur la rue Deford, d'après le plan No neuf au bureau de Salim Magner, notaire public.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS W. BROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
11déc—11 18 26 janv2 9 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession d'Edward S. Warnburger.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21 937—En vertu d'un ordre de vente daté le 1er juin 1888 et à cette additionnel de vente d'été le 19 octobre 1888, les deux à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 22 décembre 1888, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir :

Un certain morceau ou portion de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans l'Ile No 84, borné par les rues Murat, Gasquet, Olympia et Canal, d'après une ancienne faite par Arthur de Armas, voyer, datée 29 décembre 1874, et enregistrée au bureau du Shérif Civil, et mesurant, en toutes sortes de mesures, 40 pieds de front, comme suit : Commençant à une distance de 47 pieds, 11 pouces et 2 lignes de l'angoisure des rues Murat et Gasquet—la dite portion de terre a une façade de 131 pieds 9 pouces sur la rue Murat, et commençant à une distance de 99 pieds 2 pouces et 2 lignes du coin des rues Murat et Gasquet la dite portion de terre a une façade de 26 pieds 9 pouces et 6 lignes sur la rue Gasquet, le profondeur de la dite portion de terre étant de 189 pieds 8 pouces et 2 lignes sur une ligne parallèle à la rue Murat, et le profondeur sur la ligne parallèle à la rue Gasquet étant 120 pieds, le mesure sur la ligne oblique courant de la rue Murat à la rue Gasquet étant de 109 pieds 8 pouces et 5 lignes; le tout subdivisé en cinq lots désignés par les Nos 10, 11, 12, 13 et 14.

Conditions—Un quart au plus comptant à l'option de l'acquéreur et le balance à un crédit de un, deux et trois ans, en billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'à parfaitement final, et garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la dite propriété avec les clauses de garantie usuelles de nos alienants et chaque pour sont frais d'avoué compris dans l'acte de vente, et les acquéreurs jouiront le paiement des taxes exigibles pour l'année courante 1888, au-dessus du montant de son adjudication.

CHAS. W. BROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
19 nov—10, 20 nov—2, 12, 17, 22 déc.

Eaux-fortes parlées.

On entend parfois des mots qui donnent sur la vie sociale ce que l'eau-forte donne de la nature : une impression nette, profonde et noire.

J'appelle un gamin de douze à quatorze ans pour lui faire porter une lettre. C'est un apprenti emballeur, le vatout de son atelier, la mine éveillée, le regard intelligent. Je lui explique l'adresse. Puis, tout à coup :

—Mais, au fait, tu sais lire?

—Non, m'sieu.

—Comment! à ton âge!

—J'travaille.

* * *

L'autre soir, j'étais au *Bans des Acoules*, un bouge de Montparnasse. C'est là que les chiffonniers du quartier viennent se graisser les jarrets avec un verre de pétrole ou de essze-poitrine, avant de commencer leur journée de nuit. Il y en avait deux qui se chamaillaient. L'un était dans la force de l'âge, la figure rougeaude, la mise relativement confortable, un bon tricot de laine sous sa peliure bien raccommodée. L'autre, vieux, maigre, le nez violet dans une face-bière, des vêtements en loques. Le premier avait une hotte. Le second, un mauvais sac.

—Tu n'as seulement pas ta médaille, dit l'homme à la hotte. Propre à rien, maraudeur!

—De quoi, maraudeur? riposte l'homme au sac. Eh! va donc, aristo!

* * *

Mais le mot le plus terrible, je l'ai cueilli sur les lèvres d'une vieille mendiante, qui le laissa tomber sans en savoir le prix, et ne se doutait guère des douceurs que j'ai vus dans le pataquès qu'elle faisait.

Elle disant, en parlant de ses confrères les assistés du bureau de bienfaisance :

—Nous autres les indulgents.

Indulgents pour indigents! Vous avez bien lu. Je vous jure que je ne l'invente pas. Je l'ai entendu de mes deux oreilles. Je le lui ai fait répéter.

Et maintenant, pesez le mot, songez aux envies, aux rancunes, aux compassions haineuses que peut inspirer la misère, songez au nombre des meurt-de-faim, et dites s'il ne faut pas admirer leur bonté, à ces formidables indulgents.

* * *

Le voyon! Je ne sais si je me trompe; mais ce monstre de l'infiniment petit, à la fois burlesque et touchant, mièvre et prodigieux, ce qui souffle toute l'haleine du Paris-poison, en qui siffle toute la blague du Paris-pinson, il me semble l'avoir entendu vivre dans un simple dialogue de la correctionnelle.

Et j'ai pris ce dialogue dans un vieux journal de tribunaux, non fantaisiste, mais sténographique. Le rédacteur ne s'étonnait même pas de ce qu'il avait transcrit. Et cependant....

L'accusé a six ans, juste. Il a volé une paire de bottes presque aussi grandes que lui. Gravement, on l'interroge *sur les mobiles* de son action. Je copie textuellement l'interrogatoire.

D.—Qu'est-ce tu voulais faire?

—Parce que je suis trop petit pour travailler.

—Pourquoi as-tu pris des bottes que tu ne peux pas mettre?

—Pour les vendre, eh! grand nuée! t'es bien bête de me demander ça!

JEAN RICHEPIN.

SINGULIER CAS DE PARALYSIE—ACADÉMIE DE MÉDECINE, DE PARIS.—Extrait du compte-rendu de la séance du 27 novembre dernier :

Le docteur Desnos rapporte l'observation d'une femme qui a présenté des phénomènes pathologiques qui se rencontrent bien rarement. Elle était très anémiée par des pertes (mét